

<https://www.snetap-fsu.fr/CSN-20-et-21-janvier-2021-Communique-general-et-Actions.html>



CSN 20 et 21 janvier 2021

Communiqué général et

Actions

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -



Date de mise en ligne : vendredi 22 janvier 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Maintenir nos exigences dans le cadre d'une crise sanitaire qui dure

La crise sanitaire n'en finit pas de nous heurter et notre gouvernement n'est toujours pas en mesure de répondre aux attentes légitimes de ses agent-es comme de la société. Après la pénurie de masques, puis celle des tests, se profile maintenant celle des vaccins alors que des variants du coronavirus circulant sur notre territoire se révèlent hautement contagieux - conduisant le gouvernement à proscrire le port des masques en tissu (« maison » et de type 2). Les agent-es en service dans les établissements attendent pourtant, qu'à défaut de ce protocole sanitaire injonctif et efficace qu'on persiste à leur refuser, leur soit offerte au plus vite la possibilité de se faire vacciner.

Au ministère de l'Agriculture, il est de surcroît totalement inacceptable que les représentant-es du personnel soient encore contraint-es, près de 10 mois après le début de la crise, d'insister pour que les [CHSCT](#) se tiennent afin d'observer la situation dans les services et les mesures sanitaires devant être prises en conséquences.

ACTION le [CSN](#) réuni ces 20 et 21 janvier 2021 :

- **appelle ses représentant-es dans l'ensemble des instances en charge des questions de Santé et Sécurité au Travail ([CoHS](#), CHSCT du SUP, CHSCT des [LPM](#), CHSCTREA, CHSCTM)** à continuer de porter un haut niveau d'exigence en matière de prévention et de mesures concrètes à mettre en oeuvre dans le cadre de la crise sanitaire toujours en cours.
- **mandate ses représentant-es nationaux comme régionaux pour dénoncer publiquement l'absence de tenue de CHSCT** dédiés dans le contexte de pandémie, si cette posture inacceptable et pour tout dire irresponsable au sein de notre ministère devait perdurer davantage.

Continuer de résister aux coups de boutoirs libéraux et aux tentations sécuritaires

Dans ce contexte extrêmement dégradé, le gouvernement ne modifie en rien ses orientations libérales, notamment budgétaires avec une baisse de moyens pour les services publics en général, d'éducation en particulier. Par suite, la crise économique qui se profile ne pourra pas être enrayée comme elle le devrait. Pire encore, la dégradation de l'assurance chômage est malheureusement proportionnelle à la casse des emplois dans de nombreux secteurs économiques, renforçant encore une précarité des plus vulnérables qui s'envole. Cette absence de changement de cap, alors que cette crise sanitaire devrait nous enseigner les leçons environnementales qui s'imposent à nous et nous donner l'occasion de revoir en profondeur notre système économique à des fins de reconversion sociale et écologique, conduit au contraire à un démantèlement des services publics, notamment celui de l'énergie avec une découpe en règle d'EDF.

Ces coups de boutoir s'inscrivent également dans un contexte de dérives sécuritaires et attentatoires à nos libertés comme la loi de "Sécurité Globale" dont les décrets permettant un fichage quasi-généralisé de la population.

ACTION le [CSN](#) réuni ces 20 et 21 janvier 2021 :

- **appelle les personnels de l'Enseignement Agricole Public à s'inscrire pleinement** la journée d'action et de grève interprofessionnelle du jeudi 4 février.
- **appelle les personnels à prendre part à toutes les formes de mobilisation contre la Loi de "Sécurité**

Globale" et aux mesures de fichage des Français jusqu'au retrait de ces projets de loi et décrets,

- **appelle l'ensemble des militant.es du SNETAP-FSU** à poursuivre et renforcer leur investissement, aux côtés de notre fédération, dans les initiatives citoyennes portées par le Collectif Plus Jamais Ça, la Convergence des Services Publics (par exemple contre le projet Hercule de démantèlement en cours d'EDF) et le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public.

Défendre et Développer l'Enseignement Agricole Public « contre vents et marées » !

Pour ce qui concerne l'Éducation et plus particulièrement l'Enseignement Agricole Public, les suppressions de postes maintenues au budget 2021 laissent présager, sans Loi de Finance Rectificative, un avenir des plus sombres. Faute d'un engagement réel de notre ministre pour arracher les arbitrages nécessaires dans le cadre du projet de loi de finance - à l'image de ses vœux aux agent-es qu'à cette heure nous attendons toujours -, notre ministère sera en effet contraint pour suivre ces prescriptions de revoir une nouvelle fois sa copie en matière d'ambitions - si tant est que l'on puisse encore nommer cela des ambitions, et surtout d'inventer de nouveaux expédients pour pouvoir accomplir son oeuvre de fossoyeur « en service commandé ».

ACTION : réussir le 26 janvier et anticiper la rentrée 2021 !

Le CSN réuni ces 20 et 21 janvier 2021 :

- **appelle les personnels de l'Enseignement Agricole Public à se mettre massivement en grève mardi 26 janvier** dans l'Éducation, pour obtenir une revalorisation de nos salaires (dégel du point d'indice) et de nos carrières, ainsi que l'arrêt de la casse des emplois, avec une demande d'audience spécifique par nos secrétariats régionaux adressées aux [DRAAF](#).
- **s'engage résolument à poursuivre le travail de conviction conduit auprès des Parlementaires, afin qu'au regard des conditions dégradées de la rentrée 2021, un collectif budgétaire s'impose** et qu'ainsi le plan de suppression d'emploi qui frappe l'[EAP](#) soit stoppé !
- **appelle ses militant.es, à tous les niveaux de notre organisation, à s'engager dans la campagne d'opinion que le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public a décidé de lancer** début février et qui débouchera sur un manifeste en faveur de notre outil public de formation soumis à engagement des candidats à la présidentielle 2022.
- **mandate à cette fin le Bureau National afin qu'aux côtés de sa fédération, le SNETAP-FSU prenne une part active aux initiatives publiques** qui doivent concourir à faire émerger un autre projet pour l'Enseignement Agricole :
 - * **le 25 février**, journée du Collectif Plus Jamais Ça, préparée aux côtés de la Confédération Paysanne, en direct d'une ferme près de Nantes, autour des enjeux d'offre de formation publique, d'installation et de renouvellement des générations de paysans ;
 - * **le 24 mars**, colloque de l'Institut de la FSU (en webinaire), préparé aux côtés du [CFSI](#), dans le cadre du lancement d'un Plaidoyer pour l'intégration de la transition écologique et de l'agroécologie dans les programmes scolaires ;
 - * **le 3 avril**, journée de réflexion et d'échanges [FCPE](#), organisée en Nouvelle Aquitaine, portant sur l'avenir de l'Enseignement Agricole.

Le SNETAP-FSU dénonce également l'absence d'anticipation de notre ministère en matière d'évaluation et donc d'examen en cette année une nouvelle fois extrêmement perturbée d'un point de vue pédagogique. Il est

malheureusement dans la droite ligne de celui de l'Éducation Nationale qui s'est par décret paru le 26 décembre octroyé la possibilité de revoir les modalités de ces examens jusqu'à 15 jours avant leur date prévue (!), sans que différents scénarios concrets ne soient réellement envisagés, présentés et assumés comme tels. Par là, il insécurise encore davantage les élèves, étudiant.es, apprenti.es et leurs familles comme les équipes éducatives qui se trouvent soumis à l'injonction paradoxale des examens et de la nécessité de renforcer un protocole rendant les progressions pédagogiques particulièrement fragiles.

ACTION le CSN réuni ces 20 et 21 janvier 2021 :

- **somme de plus fort le cabinet du Ministre, l'administration centrale et dans le cadre des instances de l'EA** sur les informations à transmettre aux enseignant.es concernant les examens, y compris aux niveaux des DRAAF ([CTREA](#) / CHSCTREA)
- **appelle à la grève si les dates d'examens en mars devaient être maintenues.**

DERNIÈRE MINUTE

De : snetap-fsu.fr> 22/01/2021 00:34

Objet : Modification des épreuves de spécialité baccalauréat général et technologique STAV

Madame la Directrice Générale,

Par le présent message, le SNETAP-FSU vous demande, suite aux informations diffusées ce soir par M. Le Ministre de l'Éducation nationale à ses agents, à ce que la communauté éducative de l'enseignement agricole public soit également informée sur les décisions prises par le gouvernement concernant les épreuves de spécialité des baccalauréats général et technologique. Les équipes pédagogiques et les élèves de l'enseignement agricole public méritent eux aussi une information claire et précise quant aux modalités d'évaluation du baccalauréat. Pour le BAC STAV, les collègues doivent recevoir l'information.

Depuis des semaines, nous avons sollicité les services de la [DGER](#) en demandant un report de ces épreuves de spécialités au mois de juin afin de réduire la pression qui pèse sur les candidats et leurs enseignant.es. Nous n'étions pas entendus. Le gouvernement a fait un autre choix, celui de remplacer ces épreuves par le contrôle continu sources d'inégalités, d'évaluations locales, de pressions sur les professeurs, et d'harmonisation impossible.

Restant à votre disposition pour tout échange, veuillez croire Madame La Directrice Générale en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Pour le SNETAP-FSU

Le 22-01-2021 07:31, BADUEL Valerie - DGER/CAB a écrit :

Monsieur le Secrétaire national,

Nous allons effectivement assurer l'information de notre communauté sur cette décision.

Cordialement

Valérie Baduel

Parallèlement, la loi transformation de la fonction publique poursuit son oeuvre et les conditions d'accès au mouvement comme à l'avancement sont encore opacifiées et rendues totalement inégalitaires dans notre ministère. Les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité comme à l'avancement prévoit en effet que d'une part, les postes paraissant au mouvement soient réduits à la portion congrue sans que les organisations syndicales puissent infléchir les publications de postes, d'autre part en permettant un avancement systématique des mêmes agents alors que l'entonnoir des quotas n'offre pas à chacun une progression accélérée. Il est par ailleurs inacceptable que l'administration contraigne les collègues agrégés à la mobilité !

Par ailleurs, les collègues sont épuisés par les conditions sanitaires actuelles, comme par le plan Vigipirate renforcé toujours en cours. Leurs rôles et missions se doivent d'être davantage reconnus et valorisés, et plus particulièrement

les [AE](#) et [AESH](#) ou encore les agents techniques. De la même façon, les infirmier.es qui sont actuellement en première ligne ne peuvent se voir remercié.es par une décentralisation forcée, rendant de facto la santé à l'école encore plus lointaine - [Accéder à la pétition](#).

De surcroît, la possibilité de baisse de subvention à l'[ASMA](#), alors même que les agent-es du ministère ont plus que jamais besoin de trouver du lien social et culturel, est proprement incompréhensible et inacceptable. Par suite, la FSU, en intersyndicale, s'y opposera par tous les moyens.

ACTION le CSN réuni ces 20 et 21 janvier 2021 :

- **mandate nos élu.es de catégorie et nos commissaires paritaires, avec l'appui de notre Exécutif, pour interpeller le Secrétariat Général du MAA** afin que les propositions de modification de LDG que nous portons soient prises en compte, sachant que notre organisation usera de tous les moyens, y compris judiciaires le cas échéant pour faire respecter les règles de droit en matière de mobilité et d'avancement !
- **décide de lancer une lettre pétition en direction des personnels de l'EAP**, suivies de mobilisations si nécessaire, afin que leur voix porte auprès du Ministre de l'Agriculture sur les règles en matière de mobilité comme d'avancement garantissent la transparence et l'égalité de traitement au fondement de notre Fonction Publique.

Une Assemblée de portée nationale du Snetap-FSU courant mars

Malgré un contexte sanitaire qui rend difficile les mobilisations comme l'activité syndicale, le Snetap-FSU, dans l'attente de son congrès national re-programmé à l'automne prochain, ne reste pas au bord du chemin et organise 5 demies journées d'Assemblées au printemps 2021, afin de pouvoir progresser sur des problématiques en lien avec cette période hors du commun et maintenir résolument ouverts les espaces nécessaires à la vie démocratique de toute organisation syndicale.

ACTION : la démocratie syndicale malgré tout !

Le CSN réuni ces 20 et 21 janvier : appelle les adhérent.es du Snetap-FSU (2 par section et 1 retraité.e par circonscription régionale) à participer à l'Assemblée du Snetap-FSU qui se tiendra en mars / avril 2021 - sous la forme de 5 demi-journées d'étude "en visioconférence", avec courant mai un vote des adhérent.es sur les mandats proposés au sortir de nos débats.

Paris, le 21 janvier 2021,

Texte voté à l'unanimité par 50 voix Pour et 6 Abstentions

Télécharger le communiqué général :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>